



Madame, Monsieur

SOUDEILLES, le 20 février 2015

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du conseil municipal ordinaire qui aura lieu à la **Mairie de Soudeilles, salle de réunion**, le **27 février 2015, à 20h30** et dont vous voudrez bien trouver l'ordre du jour ci-dessous :

01 - Comptes administratifs 2014

02 - Emprunt pour construction bâtiment communal

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Maire, M. Jean-François LAFON



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 27 février 2015

L'an deux mil quinze, le vingt sept février, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SOUDEILLES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Jean-François LAFON.

<u>Étaient présents</u>: M. Jean-François LAFON, M. Pascal DRUON, Mlle Amélie BATTEJAT, Mme Joëlle CHABRERIE, Mme Mireille HOWSON, Mme Yvonne MAGNE, M. Benoit MAZE, M. Thomas MIGNAUT, M. Maxime RIGAUDIE.

Étaient absents excusés : M. Gilles ROUCHES.

<u>Étaient absents non excusés : -</u>

Procurations: M. Gilles ROUCHES en faveur de M. Jean-François LAFON.

Secrétaire : M. Maxime RIGAUDIE.

DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2015-008 : Comptes administratifs 2014

Le Conseil Municipal approuve les Comptes Administratifs de la Commune et du Service de l'Eau pour l'année 2014.

.

10 VOTANTS 10 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2015-009 : Emprunt pour construction bâtiment communal

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la réunion a pour objet le financement suivant :

Construction d'un garage communal et de locaux pour le personnel

dont le montant de dépense H.T. est de : 180 603€

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- 1/ Décide de demander à la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE, aux conditions de taux de l'Institution en vigueur à la date de l'établissement du contrat, l'attribution d'un prêt de 160 000 € au taux fixe de1,75% et d'une durée de 15 ans assortie de frais de dossier d'un montant de 160 €.
- 2/ Prend l'engagement au nom de la commune d'inscrire en priorité chaque année en dépenses obligatoires à son budget les sommes nécessaires au remboursement des échéances.
- 3/ Prend l'engagement pendant toute la durée du prêt de créer et de mettre en recouvrement, en tant que de besoin, les impositions nécessaires pour assurer le paiement desdites échéances.

MAIRIE DE SOUDEILLES - Séance du 27/02/2015 - Folio 11

- 4/ Le Conseil Municipal confère, en tant que de besoin, toute délégation utile à M. le Maire, pour la réalisation de l'emprunt, la signature du contrat de prêt à passer avec l'établissement prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.
- 5/ Demande à M. le Représentant de l'Etat de bien vouloir viser la délibération qui sera publiée conformément à la loi.

.

10 VOTANTS 10 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

MAIRIE DE SOUDEILLES - Séance du 27/02/2015 - Folio 12

Récapitulatif des délibérations prises :

MA_DEL_2015_008 : Comptes administratifs 2014

MA_DEL_2015_009 : Emprunt pour construction bâtiment communal

MAIRIE DE SOUDEILLES - Séance du 27/02/2015 - Folio 13

Signatures des membres présents :

-		
M. Jean-François LAFON (Président de séance)	M. Pascal DRUON	
Mlle Amélie BATTEJAT	Mme Joëlle CHABRERIE	
Mme Mireille HOWSON	Mme Yvonne MAGNE	
M. Benoit MAZE	M. Thomas MIGNAUT	
M. Maxime RIGAUDIE (Secrétaire de séance)	M. Gilles ROUCHES	ABSENT EXCUSÉ (Pouvoir M. Jean-François LAFON)

Séance du 27/02/2015 clôturée à 23h00